

2017-08-08

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Questra Holdings, Questra World et Atlantic Global Asset Management

La Banque nationale de Belgique a pris connaissance du fait que les entreprises Questra Holdings, Questra World et Atlantic Global Asset Management ont publiquement mésusé du nom de l'un de ses collaborateurs.

Par ses avertissements des 23 septembre 2016, 27 avril 2017 et 18 juillet 2017, la FSMA a mis le public en garde contre les activités de ces sociétés, en précisant qu'aucune d'elles ne dispose d'un agrément en qualité d'entreprise d'investissement ou d'établissement de crédit en Belgique. Elles ne sont donc pas autorisées à fournir des services bancaires et/ou d'investissement en Belgique ou à partir du territoire belge. Selon les informations dont la FSMA dispose, il pourrait par ailleurs s'agir d'activités frauduleuses, et plus précisément de fraude de type « boiler room ».

Les services de la Banque nationale de Belgique ont été récemment contactés par des personnes désireuses de savoir si la société Atlantic Global Asset Management avait introduit une demande de « licence FinTech ». Dans sa réponse, le collaborateur concerné a prié ces personnes de se référer aux avertissements susmentionnés de la FSMA, en précisant que la Banque ne divulguait aucune information concernant des entreprises individuelles.

La Banque nationale de Belgique vient d'apprendre qu'Atlantic Global Asset Management affirme, notamment par le biais de son site internet, que le collaborateur concerné a confirmé que la Banque nationale de Belgique étudiait actuellement une demande de licence introduite par cette société.

La Banque nationale de Belgique souhaite informer le public qu'aucune demande de licence venant des sociétés Questra Holdings, Questra World et Atlantic Global Asset Management n'est à l'étude ni ne l'a jamais été. Il n'existe de plus pas de licence d'entreprise « FinTech ». Les allégations d'Atlantic Global Asset Management à ce sujet ne sont donc pas correctes.